

# Motion pour réussir l'école de la confiance

**AG Malemort le 14 mai 2022**

Les DDEN de la Corrèze, réunis à Malemort en AG départementale le 14 mai 2022, ont examiné le contenu de la loi de **l'école de la confiance** promulguée le 26 juillet 2019. Ils reconnaissent le bien-fondé **d'une école inclusive** et bienveillante, mais en tant que témoins de la vie de l'école au cours des conseils d'école et des visites annuelles, ils mettent en doute sa réussite et redoutent les conséquences de sa mise en œuvre approximative à l'école publique.

## Les constats sur le terrain :

- Le nombre toujours plus grand d'élèves à besoins particuliers et donc trop d'exigences individualisées à gérer.
- Les grandes inégalités dans la prise en charge des enfants et les délais de prise en charge entre le signalement et la reconnaissance de handicap.
- Les conditions d'enseignement détériorées, la charge de travail et la charge mentale des enseignants toujours plus grande.
- Le manque de personnels qualifiés, de ressources, de reconnaissance et de soutien des enseignants.

## En conséquence, ils demandent :

- Un véritable état des lieux des dysfonctionnements du système scolaire en particulier la scolarisation des enfants vulnérables.
- La prise en charge des enfants par des personnels qualifiés afin d'assurer le respect des conditions de travail du groupe, sans rajouter des difficultés.
- L'arrêt du démantèlement des établissements spécialisés.
- La mise en place de réels moyens pour la réussite des objectifs de cette grande ambition qu'est l'école inclusive.

## Ils rappellent également leurs souhaits :

- Le retour à un climat plus serein dans les écoles.
- L'écoute du malaise de toute une profession et sa prise en compte.
- Une École de la République capable de mieux répondre aux besoins de tous les enfants et d'assurer pleinement ses missions.

Adoptée en Assemblée Générale à Malemort à l'unanimité.